

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS PROMOTIONNEL

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par **SLA Une nouvelle vie**, domicilié(e) 3, allée Gustave Frédéric Asch, représenté(e) par FAUDRY Yoann, Président de l'association, désigné ci-après "l'Organisateur".

2. Lots

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants :

- 1 x Sweat-shirt à capuche logo SLA le blog ;
- 1 x Tote Bag blanc et lanières bleues logo SLA Une nouvelle vie;
- 1 x Casquette blanche logo SLA Une nouvelle vie.

La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est ouverte à tout individu sans aucune restriction.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

6. Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés de la manière suivante :

Les gagnants seront désignés par vote du jury composé par le bureau de l'association

Le jury intervenant dans le déroulement du jeu-concours est composé des personnes suivantes :

Lucie Tonneaux
Olivia Amblard
Sarah Faudry
Stephane Amblard
Yoann FAUDRY

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 01/07/2024 sur notre site internet <Https://slaunenouvelleviele.blog>.

8. Contributions des participants

En soumettant leurs contributions, les participants au jeu-concours acceptent que ces dernières soient utilisées par l'Organisateur dans les conditions suivantes :

Les images et les vidéos pourront être exposées sur le blog et les réseaux sociaux de l'association.

9. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de douze mois et traitées par les personnes suivantes :

Les membres du bureau de l'association

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles de la manière suivante :

Par simple mail à l'adresse suivante : slaleblog@gmail.com

10. Communication du règlement

Le présent règlement est mis à disposition de toute personne en faisant la demande. Il peut être consulté préalablement à la participation au jeu-concours et indépendamment de tout achat. La participation au jeu-concours suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.